

COTEAUX CALCAIRES
TERRASSES ALLUVIALES
ESTUAIRE
MARAIS
HAIES
VERGERS
FORÊTS
COURS D'EAU
MILIEUX HUMIDES

L'Eure Grandeur nature

PLAN NATURE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

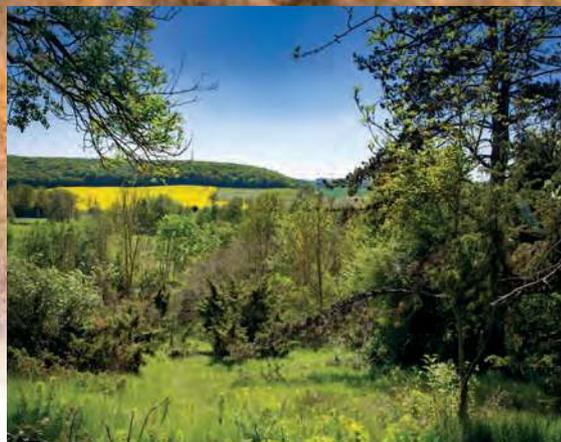
2017-2027

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

DANS L'EURE, UNE NATURE OMNIPRÉSENTE

Les milieux naturels représentent 22% du territoire eurois. Témoin de l'identité paysagère normande, le patrimoine naturel de l'Eure est, certes, remarquable mais aussi de plus en plus menacé. L'Eure, ce sont :

- **des territoires ayant un rayonnement national voire international** : la vallée de la Seine (coteaux calcaires, îles et terrasses alluviales), le littoral estuarien (estuaire de Seine, marais Vernier et Risle maritime) et les vallées alluviales (coteaux, cours d'eau et milieux humides).
- **des territoires avec une nature ordinaire mais qui se raréfie** : bocages, haies et vergers, mares, forêts et boisements, messicoles et pollinisateurs, biodiversité des plaines céréalières.



**Afin de conserver ce
cadre de vie naturel,
et de développer son
attractivité,
le Département et ses
partenaires s'engagent
à mieux le connaître,
le gérer et le valoriser.**

Des compétences et des ambitions

Ambitieux, le Département entend être un acteur majeur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité car c'est :

- incontournable pour le **bien-être de tous**, des habitants d'aujourd'hui et de demain, de la faune, de la flore et même des paysages ;
- une composante indispensable dans **l'aménagement de notre territoire** ;

- essentiel pour développer l'appartenance des **citoyens** à ces paysages et faire que les Eurois deviennent des acteurs de la préservation de la nature ;
- un plus **économique** indiscutable en matière, notamment, d'agriculture et de tourisme.

Le Département de l'Eure acte un plan sur 10 ans avec 3 orientations stratégiques et 10 axes opérationnels.

Le saviez-vous ?

Cette politique est financée entièrement par des recettes affectées : taxe départementale d'aménagement et subventions européennes, de l'Etat ou d'établissements publics associés.



LE DÉPARTEMENT AU COEUR DE L'ACTION

Un réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), gérés par le Département, quadrille notre territoire. Certains sont ouverts au public, d'autres font l'objet de restauration ou d'entretien. Tous offrent une zone refuge à la faune et à la flore locales tout en concourant à l'aménagement de notre territoire et aux activités économiques connexes. En 2018, un nouveau schéma départemental des ENS, dans lequel les collectivités locales sont invitées à s'impliquer, entrera en action. Il s'accompagnera d'un plan pluriannuel d'investissement pour financer les différents aménagements à conduire sur les sites.

Protection rapprochée pour les messicoles et les pollinisateurs

Coquelicots, bleuets... Pour que perdurent les paysages eurois si chers aux peintres impressionnistes, la biodiversité agricole est à protéger, voire à restaurer. Premier Département de France à se lancer dans un **plan d'actions en faveur des messicoles**, l'Eure réitère en 2017 en y ajoutant, cette fois, la préservation des insectes pollinisateurs.



Le saviez-vous ?

Le Département a programmé 12 actions concrètes pour sauvegarder les messicoles et les pollinisateurs dans l'Eure : création de parcelles conservatoires, plantation de jachères, pérennisation de la filière de production des graines, promotion d'un label...

L'EURE, UN TERRITOIRE D'EAU

Les milieux humides et aquatiques couvrent 8,7% de la surface du département de l'Eure. Syndicats de rivières, associations syndicales de riverains et collectivités compétentes sont accompagnés techniquement et financièrement par le Département pour tous les projets visant à entretenir et à restaurer les milieux humides. Avec ses partenaires, il est en train de construire un plan d'actions innovant et dédié aux territoires d'eau incluant les rivières, prairies, boisements humides, mares...

33 km de haies replantées et ça continue !

Notre patrimoine paysager est marqué par la présence de haies, de mares, de fossés, etc. Associés, ces éléments de verdure constituent le bocage normand. Dispersés, ils participent à la trame verte et bleue européenne. Tous sont constitutifs d'un équilibre fragile pour la régulation des eaux, des sols, de la biodiversité, du climat... Afin de les sauvegarder, collectivités et agriculteurs **peuvent compter sur les aides départementales pour l'implantation de haies et la restauration de mares**. Au regard des enjeux, le Département développe également un plan opérationnel spécifique qui démarrera en 2018.

Un nouveau fléau : les espèces exotiques envahissantes

L'introduction d'espèces exotiques animales et végétales constitue une menace mondiale pour la biodiversité. Envahissantes, elles peuvent avoir des effets néfastes sur le patrimoine naturel local, avec des conséquences économiques certaines. Le Département participe à la **surveillance collective** mise en œuvre à l'échelle de la Région. Il sensibilise **les collectivités et forme les agents** d'entretien des espaces verts à cette problématique.

Les espaces verts départementaux en première ligne

La gestion des espaces verts évolue pour répondre aux enjeux de santé publique et de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité dans les espaces urbains et péri-urbains. **Gestion différenciée et suppression des produits phytosanitaires** se généralisent sur les propres sites du Département : Gisacum, Harcourt, bords de routes, hôtel du Département à Evreux et collèges.

UNE NATURE PRÉSERVÉE, UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Le patrimoine naturel est facteur d'attractivité : la qualité de vie dans l'Eure et l'usage des ressources naturelles pour les activités économiques, touristiques ou de loisirs sont un véritable atout à développer et à valoriser.

Cajoler les milieux naturels d'exception

Le patrimoine naturel remarquable bénéficie d'une attention particulière. **Le Département de l'Eure sauvegarde ces milieux naturels** d'exception en gérant les terrains acquis par le Conservatoire du Littoral dans l'estuaire de la Seine et en participant à l'animation du réseau Natura 2000 sur le territoire de l'Eure.

Mieux connaître pour agir juste

La connaissance du patrimoine naturel d'un territoire aide à construire une vision globale et partagée. Elle-même participe à définir les priorités d'intervention pour aménager ce territoire. Afin de combler les lacunes, notamment, sur certaines espèces et sur les écosystèmes, **il organise les suivis faunistiques et floristiques** sur ses Espaces naturels sensibles et contribue ainsi directement à l'amélioration des connaissances.

Le bon équilibre entre nature et urbanisation

Près d'un millier d'hectares est urbanisé chaque année dans notre département. Cette pression foncière, qui grignote peu à peu les terres agricoles et les espaces naturels, va à l'encontre des attentes des citoyens qui réclament le retour à la nature, notamment en ville. Pour trouver un juste équilibre dans l'aménagement du territoire, le Département :

- **accompagne les collectivités locales**, en particulier les EPCI, dans l'élaboration des documents d'urbanisme, outils contribuant à la mise en valeur du patrimoine naturel ;
- incite à la réduction de l'étalement urbain via la **création de ceintures vertes** autour des pôles urbains ;
- **prend en compte les ressources naturelles dans la réalisation de ses projets** routiers ou de constructions immobilières (études d'impact, certification, mesures compensatoires...).

Le saviez-vous ?

Le Département intervient sur plus de 1500 ha de zones humides en estuaire de Seine. Il est aussi animateur des sites Natura 2000 que sont les vallées de la Risle, de la Charentonne, de l'Eure et de l'Iton.

POUR ET AVEC LES EUROIS



Le saviez-vous ?

D'avril à octobre, le Département propose plus de 70 rendez-vous «nature», gratuits, aux quatre coins de l'Eure : balade en calèche ou en ânes, spéléologie, pêche, kayak, jeu de piste, etc.

La nature doit être accessible à chaque Eurois, pour ses loisirs bien sûr, mais aussi afin de le sensibiliser à la protection de l'environnement et aux enjeux du développement durable. Pour cela, le Département dispose d'un outil de proximité, en accès libre et gratuit : son réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Des coins de nature préservée juste à côté de chez soi

En lien avec les collectivités locales, le Département va renforcer l'aménagement et l'équipement de ses ENS afin que ce patrimoine naturel soit plus fréquenté par les citoyens. Chaque site bénéficiera d'outils numériques dédiés, d'une signalétique adaptée et de panneaux d'information avec **une nouvelle identité graphique moderne et attractive.**

Les Eurois pourront :

- reconnaître la faune et la flore du site ;
- comprendre les spécificités environnementales à protéger ;
- s'informer sur l'histoire du site.

Faire entrer l'école dans la nature

L'offre d'animation « nature » pour le grand public va être étoffée, notamment via le programme **«Découvrez la nature dans l'Eure»**. Des sorties spécifiques pour le public scolaire, en particulier les collégiens, vont être organisées avec l'aide de structures spécialisées. Ces animations permettront de faire des ENS un vrai support de l'enseignement de la biodiversité et des enjeux écologiques.

QUAND PARTICIPATION RIME AVEC PRÉSERVATION

Faire que les citoyens agissent localement est un enjeu majeur pour un plan de préservation du patrimoine naturel. La participation passe par l'animation de différents réseaux. Le Département va continuer à s'appuyer sur :

- un réseau eurois de sciences participatives pour collecter un grand nombre de données sur différents phénomènes. Le Département a créé **l'observatoire du bleuet dans l'Eure** et il est investi dans plusieurs observatoires de partenaires comme «un dragon dans mon jardin» ou «l'observatoire des saisons».
- le réseau départemental des amphibiens : le Département coordonne les actions de sauvetage des populations d'amphibiens sur ses routes. Chaque année, entre 8 000 et 12 000 amphibiens sont interceptés **grâce à la participation d'environ 80 bénévoles**.
- les chantiers de bénévolats sur les **Espaces Naturels Sensibles** : plusieurs actions de restauration sont menées chaque année par les partenaires du Département.



Ensemble, sinon rien !

Collectivités, associations, établissements publics, bénévoles... Le Département met en œuvre ce plan Nature avec l'aide et la coopération de nombreux partenaires.

Rejoignez nous !

Protégeons, ensemble, le patrimoine naturel de l'Eure

 eure-en-ligne.fr  [eureenligne](https://www.facebook.com/eureenligne)  [DepartementEure](https://twitter.com/DepartementEure)

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie